



LES ARCHERS DE RICHELIEU

et

Le Comité Régional des Pays de la Loire de Tir à l'Arc

Ont le plaisir de vous inviter à la



3ème étape de la Division Régionale Excellence

dimanche, 17 juin 2018

Horaires :

8 h 30	Ouverture du greffe
8 h 45	Inspection du matériel
9 h 00	Echauffement de 30min
9 h 30	Début des tirs
	Pause 1 heure
17 h 30	Remise des récompenses

Important :

Présentation obligatoire d'une "attestation de licence" avec photo sur papier ou dématérialisée, ou communication du N° de licence (ou nom-prénom) avec justificatif officiel d'identité, ou passeport sportif comportant la photo et le N° de licence, avec autorisation parentale signée pour les mineurs.

Tenue d'équipe et chaussures de sport, style tennis, obligatoires pour la compétition et les podiums.

Les équipes de clubs sont inscrites pour la saison de DRE et affichées sur le site internet: <http://www.arc-paysdelaloire.fr>

* possibilité d'ouvrir la compétition en fonction des places disponibles après inscription définitive de tous les archers qualifiés

Informations :

Restauration sur place possible (sandwich, boissons,...)

Lieu :

La compétition se déroulera :

Stade Jean de Mouzon

Bd de L'Aumonerie

85400 LUCON

latitude : -1,17268000 Longitude : 46,45267000

Stéphanie VANDENBUSSCHE 06 66 82 35 64

Mail : les.archers.richelieu.lucon@gmail.com

Récompenses :

Une coupe à la 1ère équipe de chaque catégorie à l'issue de la 3ème étape

Modalités :

Blasons suivant réglementation FFTA

Compétition fermée / ~~Ouverte~~ *

Qualifications :

Rythme de tir en AB/CD ou ABC

en fonction du nombre de cibles

2 fois 6 volées de 6 flèches

Phases éliminatoires et finales :

Suivant réglementation FFTA